

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 4 : Sainte-Anne / La Belle Isnarde / Le Moulin Blanc

**JEUDI 26 MARS 2009
18 heures – Salle Louis Blanc**

Etaient présents :

M. GIRAUD, adjoint et président du quartier,
Mme GIBERT, conseillère municipale et présidente suppléante du quartier,
Mmes ROIZEN et PERRON, respectivement co-présidente et co-présidente suppléante,

Mme ANSELMi, adjointe,
Mmes SERRA, BROCARD, GUERIN, conseillères municipales,
M. PREVOST-ALLARD et HAUTEFEUILLE, conseillers délégués,
MM. PERVES, PEPINO, conseillers municipaux

M. GENARI-CONTI, Chef de poste de la Police Municipale,
M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,
Melle CAMBAY, responsable du service municipal de l'Environnement,
Melle YANIKIAN, responsable du service communication,
M. ANDRE, collaborateur de Cabinet,
M. CHAIX, photographe municipal,

M. PARAVEY, médiateur municipal,

Le représentant de Var-Matin,

Mesdames et Messieurs les administrés.

* * *

M. GIRAUD ouvre la séance et présente les élus, les co-présidents, ainsi que les personnels de la Mairie. Il remercie également les administrés présents dans la salle.

Il présente également le document PowerPoint projeté (cf. annexe) et en cite les grandes lignes.

Il rappelle la composition du bureau du quartier n°4, à savoir :

**M. Georges GIRAUD, président – Mme Joëlle GIBERT, présidente suppléante
Mme Evelyne ROIZEN, co-présidente – Mme Odile PERRON, co-présidente suppléante,**

ainsi que les principales dates relatives à la création des Comités de Quartiers.

Mme ROIZEN donne ensuite lecture du bilan de l'assemblée générale.

"Conformément aux dispositions définies dans la Charte, l'assemblée générale annuelle des Comités de Quartiers s'est tenue le jeudi 12 mars, à 15 heures, salle du Conseil Municipal.

Etaient présents :

Monsieur le Maire,

Mmes et MM. les Présidents et Co-Présidents (élus et administrés),

M. RUIZ et Mme GONTIER, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint des Services municipaux,

M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,

M. GENARI-CONTI, Chef de poste de la Police Municipale,

M. ANDRE, Collaborateur de Cabinet,

M. ZOTT et Melle YANIKIAN, du service municipal "Communication",

Les représentants de la presse locale Var-Matin.

Après avoir présenté l'ensemble des membres présents, M. GIRAUD a passé la parole à Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Monsieur le Maire a rappelé que la création des Comités de Quartiers figurait dans le programme électoral de l'équipe municipale afin d'instaurer un dialogue permanent avec la population dans le cadre de l'exercice d'une politique de proximité.

Conformément aux engagements pris, ces Comités ont été créés en plusieurs phases :

- création et découpage des quartiers par délibération du 26 juin 2008,*
- approbation de la Charte par délibération du 24 juillet 2008,*
- rapport d'activités annuel par délibération du 9 décembre 2008.*

Les bilans moral et technique ont ensuite été présentés par Monsieur le Maire, à l'appui des précisions techniques apportées par M. LESCA et sur la base d'un document projeté, présentant quelques réalisations ou projets par quartiers.

A l'occasion de la réunion de ce soir, les différents travaux, projets et équipements, concernant notre quartier, seront exposés de façon plus approfondie.

Monsieur le Maire a tenu à rappeler la somme de 1.090.956,91 € correspondant au montant des travaux de voirie réalisés ou en cours, sur l'ensemble du territoire communal, du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} mars 2009. Il a également informé l'assemblée du montant prévu pour les projets 2009, à savoir 5 millions d'euros.

M. LESCA a également annoncé aux participants quelques chiffres relatifs aux interventions techniques enregistrées du 1^{er} mars 2008 au 1^{er} mars 2009 :

- 1500 demandes,*
- 350 concernaient des travaux de voirie,*
- 1200 ont été satisfaites à ce jour.*

Après avoir rappelé les difficultés rencontrées par les services techniques et la police municipale pour répondre aux différentes sollicitations, en raison, notamment, d'un manque d'effectifs, Monsieur le Maire a souligné l'importance du travail effectué et a vivement remercié les participants pour leur collaboration et leur implication."

M. GIRAUD rappelle ensuite les principales requêtes enregistrées lors de la session d'octobre 2008 et les évoque, en collaboration avec ses collègues élus :

| SUJETS | Informations apportées par les élus ou services municipaux | Interventions des riverains |
|---|---|---|
| <p>Souhait de changement de quartier des résidents de la Résidence du Moulin Blanc</p> | <p>M. GIRAUD informe l'assemblée du souhait des riverains de la Résidence du Moulin Blanc d'intégrer le quartier n°5 "Canoubiers et environs".</p> <p>Après avoir précisé les formalités administratives que ce changement éventuel occasionnerait, M. GIRAUD donne la parole au représentant de cette résidence.</p> <p>M. GIRAUD intervient et rappelle que l'intérêt porté par les élus aux doléances formulées par les administrés reste le même, quel que soit le quartier concerné.</p> | <p>Le représentant du conseil syndical des Résidences du Moulin Blanc argumente sur ce choix.</p> <p>Leurs intérêts et préoccupations semblent plus similaires avec ceux du quartier n°5.</p> <p>De plus, de part le découpage, ce secteur ne se retrouve pas dans les problèmes que pourraient rencontrer les riverains de Sainte-Anne ou autre.</p> <p>Après discussion et réflexion, les riverains décident de ne pas modifier le découpage du quartier.</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <p style="text-align: center;">Nettoyage aux abords du Collège</p> | <p>M LECOMTE précise que le nettoyage de ce secteur est prévu, au niveau du contrat, une fois par mois.</p> <p>Il informe les intéressés que ce secteur n'est pas prévu dans le contrat.</p> <p>M. HAUTEFEUILLE intervient et précise qu'après une récente vérification, le parking situé dans la montée du Moulin Blanc appartient au Conseil Général. Son nettoyage relève donc de cette collectivité.</p> <p>Une information dans ce sens sera donc communiquée au Conseil Général.</p> <p>M. LESCA informe l'assemblée de la récente rencontre (mardi 24 mars) organisée entre les services municipaux et ceux du Conseil Général.</p> <p>Au cours de ce rendez-vous, l'impérieuse nécessité de collaboration entre ces deux collectivités a été évoquée et décidée.</p> | <p>Les riverains se plaignent du manque d'entretien de la montée du Moulin Blanc qui est fréquentée par les riverains, les parents et les élèves.</p> <p>Les abords directs du collège sont eux correctement nettoyés.</p> <p>Une vérification de cette information est demandée par les riverains.</p> |
|---|---|---|

| | | |
|--|---|---|
| | <p>Les services municipaux pourront donc, dorénavant, renouer des contacts avec leurs homologues du Conseil Général afin de régler au mieux les problèmes rencontrés.</p> <p>Cette chance sera exploitée.</p> | |
| <p>Stationnement anarchique</p> | <p>M. GIRAUD rappelle le problème rencontré par les riverains de l'avenue Foch et de la montée du Moulin Blanc à certaines périodes de l'année. En effet, les trottoirs deviennent totalement inaccessibles pour les piétons, obligeant ces derniers à circuler sur la chaussée.</p> <p>M. GENARI-CONTI intervient pour regretter cet état de fait qui se concrétise essentiellement en période de grande affluence. Il rappelle que la Ville n'est pas équipée pour recevoir autant de visiteurs.</p> <p>M. HAUTEFEUILLE propose la mise en place de panneaux rappelant la réglementation en matière de stationnement, si ce n'est pas déjà fait. Si la situation ne s'améliore pas avec ce dispositif, des entraves seront implantées.</p> | <p>Il y a là un gros risque d'insécurité. La pose d'entraves à ce stationnement est demandé.</p> <p>Il s'agit là d'un problème solennel pour lequel une solution doit être trouvée.</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>M. PREVOST-ALLARD situe le problème essentiellement lors de la saison estivale et à l'occasion d'évènements ponctuels (Voiles, Braderie, ...). Durant ces périodes, il est très difficile pour la Police Municipale de procéder à l'enlèvement systématique de tous les véhicules en infraction.</p> <p>De plus, ce problème est rencontré par d'autres quartiers de la Commune tels que le chemin des Amoureux, la route de Sainte-Anne, et c...</p> <p>Il est donc proposé de faire tourner la fourrière dans le secteur, les jours de marché, afin de dissuader les contrevenants.</p> <p>M. GIRAUD rappelle aux administrés intervenant que ce type de problème mérite d'être évoqué, en amont, avec les présidents et co-présidents du quartier (élus et administrés).</p> | |
| <p>Problèmes occasionnés par les parkings Foch et Romigi</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD pensait avoir trouvé une solution, afin d'éviter les files d'attente de véhicules devant l'entrée du parking Romigi, en inversant le sens d'entrée, la rue de la Résistance étant maintenant en circulation à contresens.</p> | |

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| | <p>Toutefois, en raison des travaux actuellement en cours à la station d'épuration, cette solution n'a pas pu être retenue.</p> <p>Les élus sont au courant de ce projet de vente. Des contacts seront pris avec la DCNS mais la Ville ne pourra certainement pas acheter le lot complet, les finances communales n'étant pas extensibles.</p> | <p>Un riverain informe l'assemblée de la mise en vente, par la DCNS, du lot de villas (15) lui appartenant, situées entre les avenues Foch et Signac.</p> <p>A cette occasion, il serait peut être intéressant d'acheter une parcelle de terrain au droit du parking Romigi permettant ainsi d'élargir la chaussée pour faciliter la circulation.</p> |
| <p>Bilan Technique</p> | <p>M. LESCA, à l'appui de photographies et plans, dresse un bilan technique des réalisations et travaux à venir, non exhaustif.</p> <p>Il évoque notamment :</p> | |

| | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- le projet d'aménagement du carrefour du collège du Moulin Blanc : ce dossier sera présenté aux services du Conseil Général. L'objectif est de présenter un plan définitif d'aménagement lors de la prochaine session du mois d'octobre,- le ralentisseur créé route de la Belle Isnarde. <p>A cette occasion, M. GIRAUD informe l'assemblée de la prochaine création d'un ralentisseur au carrefour du chemin des Vendanges et de la route de la Belle Isnarde permettant de sécuriser les piétons empruntant ce secteur.</p> <ul style="list-style-type: none">- le carrefour des rues du Temple et de la Résistance,- les travaux de mise en sécurité aux abords des écoles. | |
|--|---|--|

M. GIRAUD donne la parole aux administrés.

| SUJETS | Demandes | Réponses apportées |
|-------------------------|--|---|
| Gestion des encombrants | <p>Le container installé au bas du chemin des Bastidettes est relevé régulièrement mais lorsqu'il y a des encombrants déposés aux abords, ils y restent.</p> <p>Les employés municipaux pourraient peut être se charger de les enlever lors de leurs tournées.</p> | <p>Melle CAMBAY apporte des précisions sur le sujet.</p> <p>Beaucoup d'encombrants sont déposés un peu partout.</p> <p>Des agents tournent sur le territoire et signalent ces débordements à la société SITA qui s'occupe de les retirer de la voie publique et il faut savoir que cette tâche a un coût relativement élevé.</p> <p>M. LECOMTE précise qu'en 2008, une différence de plus de 100 tonnes a été constatée entre la collecte gratuite des encombrants et celle assurée par SITA.</p> <p>M. LESCA, pour avoir connu une expérience similaire, pense qu'il est préférable que cette mission ne soit pas assurée par les services communaux car trop de débordements seraient alors constatés quotidiennement.</p> |

| | | |
|--|---|--|
| | Les élus sont également de cet avis. | De plus, le service gratuit de collecte de ces objets, mis en place à la déchetterie, ne serait plus efficace. |
| Communication en matière d'Environnement | La communication en matière de gestion des déchets ménagers ne semble pas suffisante. | <p>Melle CAMBAY informe les participants qu'un plan de communication sur ce thème est en cours de préparation, en relation avec le service municipal de la Communication.</p> <p>Il sera disponible au mois de mai, distribué dans les boîtes à lettres, à disposition en Mairie et mis en ligne sur le site officiel de la Ville.</p> <p>Concernant les piles usagées, un contrat est en cours de signature avec une société privée qui assurera, gratuitement, sur le territoire communal, leur ramassage et leur élimination. Des boîtes de stockage seront à disposition dans tous les bâtiments communaux.</p> <p>De plus, prochainement, un service de récupération du matériel informatique usagé sera mis en place.</p> |

| | | |
|--------------------------|--|--|
| | | <p>M. GIRAUD intervient à cette occasion concernant le prochain lancement du tri sélectif dans l'habitat vertical (immeubles).</p> <p>Melle CAMBAY précise que cette opération concernera toutes les résidences. Des containers de tri seront installés avec d'augmenter les performances de tri et améliorer, à terme, la qualité de vie.</p> <p>M. GIRAUD informe également l'assemblée que de nouvelles poubelles à papier vont prochainement être installées en Ville.</p> <p>M. LECOMTE précise qu'il a été décidé de rajouter des corbeilles sur les trottoirs et aux endroits stratégiques afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur les trottoirs.</p> <p>De plus, des caches containers en bois seront installés, ainsi que des containers à ordures ménagères à côté de chaque PAV (point d'apport volontaire).</p> |
| Travaux faits et à venir | | M. LESCA évoque certains sujets : |

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| | | <p>Chapelle Sainte-Anne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un logement existe sur le site pouvant accueillir un gardien. Une fois le logement réhabilité, un appel à candidature sera lancé. - la taille de la végétation sera réalisée dans les prochains jours, - les pins installés esplanade de l'Annonciade ont été replantés sur les pentes de la Chapelle, - des travaux de terrassement ont été réalisés pour empêcher le stationnement anarchique des voitures, - des travaux sur le réseau d'eau ont également été réalisés. |
| <p>Numérotation des voies</p> | <p>Des informations sont demandées à ce sujet.</p> | <p>M. GIRAUD précise que ce dossier est actuellement en cours de traitement.</p> <p>La dernière réunion se tiendra le 2 avril prochain.</p> <p>Toute la Commune est concernée mais essentiellement la périphérie.</p> |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| | | <p>Une fois cette démarche arrêtée, un courrier officiel sera adressé aux administrés leur permettant ainsi de justifier les éventuels changements auprès des différents prestataires et administrations.</p> |
| Sens de circulation | <p>Des précisions sont demandées concernant le maintien ou non du nouveau sens de circulation durant l'été.</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD évoque le problème rencontré.</p> <p>Soit le sens de circulation est modifié par mesure de commodité, soit il est maintenant par sécurité.</p> <p>Avant toute décision définitive, il est décidé d'attendre l'affluence des prochaines vacances de Pâques.</p> <p>M. PREVOST-ALLARD précise que contrairement à ce que les administrés pensent, les gendarmes interviennent régulièrement et dressent de nombreux procès-verbaux.</p> |
| Nettoyage de la route de Sainte-Anne | <p>Cette voie n'est pas nettoyée régulièrement.</p> | <p>M. LECOMTE rappelle que le contrat qui lie la société SITA à la Ville prévoit le nettoyage de cette voie uniquement une fois par mois.</p> |

| | | |
|------------|--|---|
| | | <p>De plus, pour être entretenue correctement, cette voie doit être fermée à la circulation temporairement car les employés interviennent à pieds.</p> <p>Malheureusement, lors de chaque opération, des contrevenants ne tiennent pas compte des dispositions arrêtées et mettent de ce fait la vie des employés en jeu.</p> |
| Voituriers | L'année dernière, ces employés généraient d'importants problèmes de circulation, notamment au droit du Byblos. | <p>M. PREVOST-ALLARD intervient à cette occasion et fait part à l'assemblée des nouvelles dispositions prises en la matière.</p> <p>Un accord a été pris avec l'hôtel Byblos. Dorénavant, les voituriers travailleront avenue Signac.</p> <p>Il est toutefois à noter qu'il existe deux sortes de voituriers : les professionnels et les "parasites".</p> <p>Ces derniers seront la cible des services municipaux, de la Gendarmerie, de la Police Municipale et de la Répression des Fraudes. Une fois identifiés, ils seront sommés de libérer la voie publique et de ne plus y revenir.</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Il en est de même pour les voituriers de l'hôtel de la Messardière qui circulent à très grande vitesse route de la Belle Isnarde.</p> | <p>En toute logique, il ne devrait donc plus y avoir de voituriers avenue Foch.</p> <p>Le problème a été identifié et des interventions ont été déjà faites auprès du directeur de cet établissement à ce sujet.</p> <p>En effet, les directeurs d'établissements seront dorénavant les seuls interlocuteurs en cas de débordements.</p> |
| <p>Revêtement avenue Paul Signac</p> | <p>Le revêtement de cette voie est fortement dégradé compte-tenu du passage des camions travaillant à la station d'épuration.</p> <p>A l'occasion de sa réfection, il serait judicieux d'étudier les zones dites "réservées", susceptibles de permettre l'élargissement de cette route. Les éventuelles procédures devront intervenir bien avant la réalisation des travaux.</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD informe les participants que ce sujet n'a pas été évoqué par les élus.</p> <p>Toutefois, il est évident que cette voie sera réhabilitée une fois les travaux achevés.</p> |
| <p>Sécurité et limitation de vitesse</p> | <p>Tous les jours et toutes les nuits, des courses de voitures et de motos sont constatées avenue Foch. Il semblerait que les contrôles de police ne soient pas réguliers.</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD connaît ce problème.</p> <p>Il faut impérativement travailler en relation avec la Gendarmerie qui dispose des équipements de contrôle.</p> |

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| | | <p>Lors d'un très prochain rendez-vous avec le Lieutenant GY, ce sujet sensible sera évoqué.</p> <p>M. GENARI-CONTI précise que les contrôles de vitesse ne constituent pas la mission première des agents de Police Municipale.</p> <p>Des dispositions seront prises, en collaboration avec la Gendarmerie.</p> <p>Toutefois, dès cet été, compte-tenu de l'augmentation de personnels, des missions de surveillance et de contrôle seront programmées.</p> |
| <p>Lotissement des Lauriers</p> | <p>De nouvelles précisions sont demandées concernant la propriété de ce lotissement.</p> | <p>M. GIRAUD rappelle que ce dossier est en cours d'instruction auprès des juristes de la Ville.</p> <p>Dès que des informations précises seront disponibles, elles ne manqueront pas d'être communiquées à l'association des riverains de ce lotissement.</p> |

| | | |
|--|--|---|
| <p>Sécurité aux abords de l'école des Lauriers</p> | <p>Un courrier a été adressé à Monsieur le Maire, il y a environ un mois, attirant son attention sur les problèmes d'insécurité rencontrés par les parents et les élèves se rendant à l'école.</p> <p>Les voies sont très dangereuses dans le lotissement. La responsabilité de la Ville pourrait être recherchée en cas d'accident.</p> | <p>M. GIRAUD annonce que le courrier fera l'objet d'un traitement et d'une réponse dans les meilleurs délais.</p> |
| <p>Chemin des Bastidettes</p> | <p>La dangerosité de cette voie s'est accentuée depuis la mise en sens unique de la circulation.</p> <p>Il est demandé la création d'un ralentisseur.</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD rappelle que la réglementation conforme en la matière est en place.</p> <p>M. GIRAUD propose que des solutions soient étudiées et présentées lors de la prochaine session d'octobre.</p> |
| <p>Caniveaux Route des Carles</p> | <p>Après "La Bastide de Saint-Tropez", en direction du centre ville, côté droit, les caniveaux ne sont pas couverts et sont dangereux.</p> <p>Toutefois, il est noté que depuis la mise en sens unique de cette route, la circulation est plus aisée.</p> | <p>M. LESCA intervient et précise que les travaux concernant la couverture de ces caniveaux sont programmés.</p> |

| | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Route de la Belle Isnarde | Au niveau des trois virages particulièrement dangereux sur cette route, il est constaté la présence de terre sur la chaussée, la rendant encore plus risquée. | <p>Melle CMBAY informe l'assemblée que des agents curent actuellement les ruisseaux de la Commune.</p> <p>Une intervention est programmée sur le site très prochainement.</p> |
| Barrières Montée du Moulin Blanc | Des barrières en bois devaient être installées à proximité du local poubelles. | <p>M. LESCA a bien noté cette réalisation qui n'a pas pu être réalisée jusqu'à ce jour.</p> <p>Elle le sera au plus vite.</p> |
| Projet immobilier Dalle des Lices | Un point sur l'avancement du dossier est demandé. | <p>M. GIRAUD informe les participants que le dossier n'était pas aussi avancé que cela avait été présenté par la précédente Municipalité.</p> <p>Dès que possible, une communication sera faite sur ce point mais il est certain que du retard a été pris.</p> <p>M. PREVOST-ALLARD précise que la maîtrise du foncier n'est pas encore finalisée.</p> <p>Le dossier a bien avancé et l'opération va pouvoir se lancer mais avec du retard.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | | <p>M. GIRAUD rappelle que les 300 logements promis seront livrés, ainsi que des parkings.</p> |
| Audiences auprès du Médiateur municipal | | <p>M. PARAVEY informe les participants que pour le rencontrer, il faut impérativement saisir en premier lieu la Mairie.</p> <p>Les services lui transmettront ensuite les demandes et des contacts seront pris afin de convenir de rendez-vous.</p> <p>M. PARAVEY est installé dans les anciens bureaux du Tribunal de Commerce et consulte le mercredi.</p> <p>Son numéro de téléphone est disponible en Mairie.</p> |
| Moulin Blanc | <p>Depuis la création du rond-point de la piscine, les cars, après avoir manœuvré, stationnent dans le carrefour.</p> <p>De plus, lors des manœuvres, ils empiètent dans la copropriété.</p> | <p>M. PREVOST-ALLARD a bien pris note du problème et prendra des dispositions.</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Il est demandé l'envoi de courriers aux différentes municipalités concernées par les transports d'enfants se rendant à la piscine afin de les sensibiliser sur ces problèmes.</p> | |
|--|--|--|

La séance est levée à 20 heures.

L'Adjoint,
Président du Comité de Quartier,



Georges GIRAUD

La Co-Présidente du Comité de Quartier,



Evelyne ROIZEN